

COMPTE RENDU DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle des fêtes municipale,

Date de la convocation : 11 décembre 2020

Étaient présents : LE GRAET Karine, CARRIER Jean, COLLET Philippe, EON Catherine, GRANAL Delphine,, LE MEUR Daniel, LIBOUBAN Nicolas, LE PIVER Alan, PERON Samuel, Jeanne BOBO, LE COZLEER Magalie, LE GONIDEC Jérémy

Absent : HUCHET Jean-Paul, DELHOMEZ Sylvie, LE GONIDEC Julie,

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12

Secrétaire de séance : Samuel PERON

20h05 Arrivée de Julie LE GONIDEC
20h10 Arrivée de Sylvie DELHOMEZ

2020-09-01 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2020,

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2020-09-02- PROJET AU 2ème PLAN DE RELANCE

Mme le Maire, informe les membres du Conseil Municipal d'un appel à projets 2ème phase proposé par le Président du Conseil Départemental.

Ce nouvel appel à projet cible les opérations s'inscrivant dans le développement d'équipements sportifs ou porteurs d'une plus-value environnementale, en cohérence avec le nouvelle politique stratégique de transition énergétique adoptée par l'Assemblée départementale.

Suite à la commission générale du 4 décembre dernier, les membres du conseil ont décidé de proposer la restauration du bâtiment de l'ancienne école des garçons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire
- à présenter le projet de la restauration du bâtiment de l'ancienne école au titre du deuxième plan de relance du Conseil Départemental,
- à signer les documents afférents à ce dossier.

20h05 Arrivée de Julie LE GONIDEC

2020-09-03- CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention de mise à disposition du Droits des Sols pour l'instruction des autorisations d'urbanisme arrive à son terme le 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de renouveler l'adhésion de la commune d'Yvias au service commun de Guingamp Paimpol Agglomération sur la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

20h10 Arrivée de Sylvie DELHOMEZ

2020-09-04- ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE : Choix des Entreprises

Rapporteur : M. CARRIER

La municipalité souhaite procéder à l'acquisition de matériel informatique, ceci pour plus de facilité pour les élus travaillant à la mairie et sécuriser le matériel informatique existant.

Des devis ont été sollicités, 2 offres nous sont parvenues :

Entreprises	Montant H.T.	Montant T.T.C
AUDEVA	1 405,16 €	1 686,19 €
RESTART	1 627,51 €	1 953,00 €
Toti Vincent	Pas de retour	

Au vu des produits proposés et du service après-vente,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Restart pour un montant de 1 627,51 €. H.T afin d'actualiser son parc informatique.

2020-09-05-ADOPTION DU RAPPORT 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Conformément à l'article L-2224-5 du CGCT, Le Président de la Communauté d'agglomération présente au conseil communautaire et aux conseils municipaux, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (document en annexe).

Ce rapport retrace les aspects techniques et financiers du service public d'eau potable pour l'année 2019. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Ce rapport doit être présenté au sein du conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Aussi, après délibération, les élus décident à l'unanimité de valider les tarifs comme suit :

Tarifs 2020 : 309.93 euros TTC pour 120 m³ soit 2.58 euros TTC/m³, augmentation de 1.68% par rapport à 2019.

2020-09-06- GRATUITÉ DU PARQUET

L'Association du Festival des Chants de Marins a demandé à disposer gracieusement du parquet appartenant à la Commune pour leur manifestation en août 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord sur ce prêt.

2020-09-07-DÉCISION MODIFICATIVE n°3 : COMMUNE,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter l'opération budgétaire suivante:

Investissement

Dépenses

Chapitre 014 article 739218

Reversement fiscal 2 100,00 €

Chapitre 011 article 6248

Divers -2 100,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

Distribution de masques par Guingamp Paimpol Agglomération à destination des personnes bénéficiaires du RSA ou droit AAH. 37 personnes ont été répertoriées soit 259 masques devront leur être distribués.

Points :

- Distribution des colis de Noël : Les élus qui ont livré des chocolats et colis de Noël ont constaté la solitude des personnes, suite à la situation sanitaire. Le retour de cette distribution a été très positive.

- Réglementation Sécuritaire autour des établissements scolaires : Mme le Maire rappelle de la réglementation émise par la Préfecture suite à la situation sanitaire aux associations. La mairie comprend les désagréments que cela engendre et reste à l'écoute afin de s'adapter.

- Location de la cuisine de la salle des fêtes : repas italien

Mme le Maire présente une demande de location à un professionnel de la cuisine de la salle des fêtes (hors de la période du COVID car actuellement les ERP sont fermées) 2 à 4 jours par semaine.

Les élus émettent un avis défavorable, car cette location peut bloquer des locations pour les particuliers et associations et informent que ce type de situation serait complexe pour un ERP.

-Axéo :

Delphine GRANAL, Conseillère présente un compte-rendu de la réunion du 11 décembre sur l'organisation du service Axeo bus.

Alan LE PIVER, adjoint aux travaux informe que la 1ère tranche de l'élagage des arbres bordant les routes communales sera terminée début de la semaine prochaine. Une deuxième tranche sera assurée avant le 1er avril 2021.

Jeanne BOBO, élue référente de l'ADAC informe que les premiers contacts avec l'ADAC ont débutés et se sont bien déroulés.

La séance est levée à 20h42